



L'agriculture biologique

en Pays de la Loire

Résultats
de recherche

N°167 • Février 2022 • 4 pages

Viticulture biologique

Projets ENHERBVIGNE, PLACHOB et COCOSOL



Essais de couvre-sols : retour sur huit années d'expérimentations

Les couvre-sols, plantes ou paillages, offrent une piste de recherche comme alternative au désherbage chimique et mécanique. De ce fait, leurs possibilités intéressent les viticulteurs biologiques à la recherche de moyens de gérer l'enherbement autres que le travail du sol. Plusieurs projets se sont succédé sur le sujet avec les financements de la région et de l'OFB. Le premier a démarré en 2013. A partir de 2017, il est partagé avec d'autres filières telles que l'horticulture et les PPAM.

Choix des paillages et des couverts, mesures effectuées

Depuis 2013, l'ATV49 a testé douze couvre-sols sur huit parcelles. Deux techniques d'implantation ont été pratiquées : l'hydroseeding et l'implantation manuelle en mini-mottes (cf.photos 1 et 2).



Photo n°1 : Pour les mini-mottes, l'implantation est manuelle (Crédit photo : CAPDL)

Les espèces végétales testées ont été sélectionnées pour répondre aux exigences de la vigne et des vigneron :

- peu concurrentielles en eau et en azote vis-à-vis de la vigne,
- à rapide et fort pouvoir de recouvrement pour limiter le développement des adventices,
- développement aérien faible pour ne pas avoir à faucher sous le cavaillon.



Photo n°2 : L'hydroseeding consiste à projeter avec une lance un mélange d'eau, de pâte de cellulose et de semences (Crédit photo : CAPDL)

Les indicateurs suivants sont suivis:


- **Impact sur l'alimentation azotée** : mesure de l'intensité chlorophyllienne, analyse des azotes assimilables des baies

- **Impact sur la maturité des baies:** analyses sucre et acidité
- **Impact sur la vigueur :** pesée des bois de taille, poids de vendanges, poids de baies
- **Impact sur l'alimentation hydrique :** mesure tensiométriques et de température pour comparer les modalités paille de blé, thym longicaulis et témoin désherbage chimique.

Principaux résultats sur l'enherbement localisé sous le cavaillon

Les 4 parcelles couvertes sur 100% de la surface ont subi une **forte concurrence au bout de 1 an**, surtout pour la modalité plantain corne de cerf. La vigueur des vignes a chuté brutalement et durablement ainsi que les rendements (cf. tableau ci-dessous).

Au niveau de l'enherbement localisé sous le cavaillon, il faut préciser que tous les inter-rangs sont travaillés pour limiter la concurrence et que cela peut générer des problèmes de portance et de tassement

Espèces testées (période de test)	Hauteur plante	Qualité de recouvrement	Impact sur la vigne
Plantain corne de cerf (2013-2020)	Feuillage <20cm Fleur 40cm	Recouvrement rapide et total dès la première année Puis le plantain a disparu au bout de 5 ans	<p>Sur toutes les modalités enherbées (à MONTREUIL-BELLAY) :</p> <p>2017 : l'azote assimilable des moûts, le poids des baies et la pourriture grise sont significativement inférieures au témoin.</p> <p>2018 : l'azote assimilable des moûts sur les modalités enherbées est inférieur au témoin : résultat significatif pour la saponaire, et en tendance pour les autres plantes</p> <p>2019 : l'azote assimilable des moûts sur les modalités enherbées est inférieur au témoin : résultats significatifs</p>
Saponaire des rochers (2013-2020)	<20 cm	Apparaît la troisième année , puis persiste 7 ans (30 à 80% de recouvrement selon les placettes).	
Piloselle (2013-2020)	Feuillage <2cm Fleur 40cm	Il lui faut 3 ans pour recouvrir à plus de 80%. Elle a disparu au bout de 7 ans	
Phuopsis stylosa (2016-2020)	< 20cm	Recouvre assez bien dès la première année. Sur parcelle limoneuse (CERSAY), a presque disparu au bout de 3 ans. Sur parcelle argileuse (CIZAY), recouvre 20 à 50% du cavaillon et va en diminuant. Odeur forte d'ail.	<p>- Sur la parcelle limoneuse de Cersay à partir de 2020 (au bout de 3 ans): concurrence significative constatée avec intensité chlorophyllienne, poids de vendanges, de baies et de bois de taille inférieurs au témoin.</p> <p>- Sur la parcelle argileuse de Cizay: en 2020 et en 2021, les baies sont moins sucrées et plus acides (résultats significatifs) par rapport au témoin. En 2021, les poids de bois de taille sont significativement plus faibles</p>
Thymus longicaulis (à partir de 2016)	< 20cm	Recouvre bien dès la première année, encore présent au bout de 4 ans. En fleur en mars et avril. Odeur forte de thym. 	

D'autres espèces ont été testées mais n'ont pas montré un recouvrement satisfaisant : sédum

(2013-2016), véronique cantiana (2017-2019) et thym polytrichus (2016-2020). A l'automne 2020, deux autres espèces sont implantées, la fétuque ovine dont le semis a bien réussi et *Lippia nodiflora* qui est lente à se développer.

Ces résultats montrent que **l'enherbement des cavaillons engendre une concurrence au bout de 3 à 4 ans**. En revanche, s'il est positionné sur un seul cavaillon de façon ponctuelle dans la parcelle, on observe peu d'impact, mais cela ne répond pas à l'objectif de constituer une alternative au désherbage du cavaillon.

Nous n'avons **pas identifié une espèce végétale qui concurrence moins qu'une autre**, les modalités enherbées se retrouvent souvent dans un même lot statistique qui est différent du témoin.


Si une espèce ne recouvre pas suffisamment ou irrégulièrement le cavaillon, les adventices prennent le dessus, elles concurrencent et/ou envahissent et il faut les gérer manuellement.

Autre inconvénient, les espèces végétales implantées **gênent la réussite de la complantation**, les plants ne reprennent pas bien en raison de la concurrence localisée sous le cavaillon.

Principaux résultats sur les paillages

Deux types de paillages ont été testés (miscanthus et blé), détaillés dans le tableau ci-dessous. La question de l'approvisionnement et du coût est un frein à la généralisation de cette technique.

Il est à noter que des œufs d'escargots et de limaces ont été observés sous le paillage de paille de blé, mais aucun dégât sur la vigne n'a été à déplorer. De même, pour les rongeurs qui apprécient les deux types de paillages ainsi que le thym.

Type de paillage	Épaisseur et conseils d'application	Efficacité pour la maîtrise des adventices	Impact sur la vigne
Paille de miscanthus (à partir de 2017)	20 cm À disposer en 2 fois : - la première année : va s'imbiber d'eau et s'aplatir au sol - l'année suivante pour faire l'épaisseur	Bonne efficacité Le paillage empêche les adventices de pousser seuls quelques liserons se développent au travers Efficace pour une durée de 3 à 4 ans	Jusqu'en 2020 : aucun impact négatif n'est observé. En 2021, les baies sont moins acides et plus sucrées, elles contiennent moins d'azote a-aminé (résultats significatifs). L'hypothèse d'un début de concurrence lié à la faim d'azote générée par la dégradation du miscanthus sera à confirmer
Paille de blé (à partir de 2016)	40 cm mais le volume diminue dans l'année. Il faut repailler tous les ans au printemps après les risques de gel, pour éviter de créer de l'humidité avec l'épaisseur de la paille Eviter la paille broyée qui se dégrade trop rapidement	Efficacité satisfaisante sur une année. Veiller à la propreté de la paille, sinon il peut y avoir des repousses de blé mais aussi de chardons et de liserons ...	Jusqu'en 2020 : aucun impact négatif n'est observé. 

Zoom sur le sol : température et tension hydrique

Des sondes de température et tensiométriques ont été installées pour permettre de suivre l'état hydrique et de comparer le paillage de blé, l'enherbement avec le thym longicaulis et le témoin



Sondes disposées dans le sol pour la modalité « paille de blé »

Températures à 20 cm sous le sol

La température est plus élevée de 2°C en moyenne dans la modalité « Sol désherbage chimique » par rapport aux modalités « Paille de blé » et « Thym longicaulis ».

L'amplitude thermique du sol nu est aussi supérieure de 2°C (2021) à 3°C (2020) par rapport aux deux autres modalités où elle est de 1°C.

Tension du sol (contrainte hydrique)

La contrainte hydrique est plus précoce dans la modalité « Thym longicaulis », elle s'exerce ensuite sur la modalité « Sol nu » et enfin sur la modalité « Paille ». En période prolongée d'absence de pluies, la contrainte est forte pour toutes les modalités. Lors de pluies significatives, les trois modalités se réhumectent de la même manière.

Conclusion générale

Au regard de nos résultats avec les plantes testées jusqu'à présent, l'implantation d'espèce végétale sous les cavallons n'est pas une technique que nous pouvons préconiser pour au moins deux raisons : la concurrence exercée sur la vigne à moyen terme est trop forte et/ou le recouvrement de l'espèce semée est insuffisant ou irrégulier ce qui oblige à gérer les adventices de façon manuelle.

Les paillages montrent une bonne efficacité. Le paillage avec de la paille de blé permet de retarder la contrainte hydrique et de garder un sol plus frais en été. Au bout de 5 ans d'essais, les paillages n'ont pas engendré d'impact négatif sur la production mais les résultats 2021 montrent qu'il faut rester prudent, ne pas tirer de conclusions définitives et continuer les essais.

Contacts : Perrine DUBOIS, perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Réalisation et diffusion :



Financement :

